

**EY**Shape the future  
with confidence

# Fondation ou fonds de dotation

Optez pour une structure adaptée  
à votre stratégie

Octobre 2024

**ECONOMIE  
SOCIALE ET  
SOLIDAIRE**

Nombreux sont les outils qui existent pour structurer votre politique de mécénat et développer, voire financer, vos activités d'intérêt général et vous permettre de concrétiser votre projet :

- fonds de dotation ;
- fondation d'entreprise ;
- fondation reconnue d'utilité publique ;
- fondation abritée ;
- fondation de coopération scientifique ;
- fondation partenariale ;
- fondation universitaire...

Cette large palette de véhicules ouvre la voie à des solutions spécifiques pour orienter les financements privés vers des actions d'intérêt général tout en étant attractives pour les donateurs.

Chaque outil, plus ou moins complexe, disposant d'une capacité juridique et fiscale propre, il est important de déterminer quel sera l'outil adapté pour porter votre projet et répondre à vos attentes.

**Pour soutenir votre politique de mécénat et vous permettre d'accéder à des financements privés, choisissez un outil adapté à votre stratégie.**

## VOS ENJEUX

### Comment choisir la structure juridique la plus adaptée à vos missions ?

Vous vous interrogez sur l'intérêt de créer plusieurs structures concomitantes en France, voire à l'étranger.

Vous hésitez entre un fonds de dotation, une fondation abritée, une fondation d'entreprise ou une fondation reconnue d'utilité publique.

Vous ne savez pas quelle structure privilégier fiscalement. Vous cherchez l'outil le plus adapté au développement ou à la création de nouvelles activités, ainsi qu'à la stratégie globale de votre organisme.

### Comment doter votre nouvelle structure des meilleurs atouts ?

Votre niveau d'engagement, la taille de votre structure, ou la capacité d'atteinte de vos objectifs confrontés à l'ambition de votre projet et à la mobilisation des fonds sont autant d'éléments clés qui soulèvent de légitimes questions.

Vous êtes soucieux de sécuriser vos partenariats et vous souhaitez vous prémunir contre les risques juridiques et fiscaux.

En outre, vous cherchez à définir les modalités de gouvernance optimales pour garder la maîtrise du projet et permettre aux autres parties prenantes de contribuer activement à la réussite de l'objet social.

Vous vous demandez quels outils de pilotage et dispositifs opérationnels mettre en place pour s'assurer de la capacité d'action nécessaire à la réussite des initiatives menées par votre future structure.

■ ■ ■  
The better the question.  
The better the answer.  
The better the world works.

## NOS RÉPONSES

Nos équipes pluridisciplinaires vous accompagnent tout au long de votre projet pour vous aider à saisir les opportunités que les fondations et fonds de dotation peuvent représenter pour votre organisme et répondent à vos enjeux :

### Choisir la structure la plus pertinente

- Analyse de votre projet ;
- Accompagnement dans votre réflexion stratégique ;
- Assistance au choix de la structure juridique la plus adaptée ;
- Assistance à la définition des modalités de gouvernance, à la rédaction des statuts, à l'élaboration d'un règlement intérieur ;
- Accompagnement dans le cadre de la procédure de création de la structure auprès des autorités compétentes ;
- Accompagnement juridique et fiscal des relations avec vos différentes parties prenantes ;
- Analyse de la dotation (composantes, caractéristiques).

### Mise en œuvre et pilotage de la fondation/fonds de dotation

- Aide à la définition et accompagnement dans la mise en œuvre des procédures de gestion et de contrôle interne ;
- Assistance à la mise en place de l'organisation comptable et des outils de gestion ;
- Support à l'élaboration des délégations de pouvoirs et de signature ;
- Aide à la sécurisation des procédures internes liées à la prévention des conflits d'intérêts ;

- Aide à la sécurisation des processus liés aux ressources humaines et à la paie ;
- Assistance à la rédaction des conventions de financement et de partenariat ;
- Assistance à la rédaction de votre secrétariat juridique (convocations, texte des résolutions, procès-verbal) ;
- Accompagnement dans le cadre de vos obligations déclaratives auprès des autorités compétentes (modifications des statuts, changement de dirigeants, changement de siège social, déclarations fiscales) ;
- Assistance à la mise en place d'un référentiel d'évaluation de vos actions ;
- Analyse de l'efficacité des moyens utilisés pour l'accomplissement de vos missions.

## NOS ATOUTS

### Une équipe dédiée

La seule équipe pluridisciplinaire d'avocats, de consultants, d'auditeurs, d'experts-comptables experts du secteur des Organismes Sans But Lucratif et notamment des fondations et fonds de dotation en France.

### Expérience

Nous intervenons de façon régulière pour nos clients afin de les accompagner dans la création de nouvelles structures au service de leurs missions en France et à l'international.

### Pragmatisme

Notre approche opérationnelle et notre proximité avec nos clients nous permettent de proposer des solutions pragmatiques, d'être efficace et d'offrir la meilleure qualité de service.

## EXEMPLES DE MISSIONS RÉALISÉES

- Accompagnement d'une entreprise à la réflexion stratégique s'agissant du déploiement de son action philanthropique dans le monde.
- Accompagnement à la réflexion stratégique pour le choix de la structure.
- Accompagnement dans la création de fondations d'entreprise, de fondations reconnues d'utilité publique, de coopération scientifique et de fonds de dotation.
- Accompagnement dans le montage juridique de création d'associations.
- Assistance à la rédaction des conventions de financement et de partenariat des actions soutenues par des fondations et des fonds de dotation.
- Assistance à la mise en place du cadre comptable et de gestion de la nouvelle structure au regard du nouveau règlement comptable N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (rédaction de procédures, définition et mise en œuvre d'outils de gestion, tenue de la comptabilité).

## EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte, Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur [ey.com/privacy](https://ey.com/privacy). Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site [ey.com](https://ey.com).

© 2024 EY & Associés.  
Tous droits réservés.

Studio BMC France – 2410BMC160-06.  
ED None.  
Score n° 2023-089.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers.

[ey.com/fr](https://ey.com/fr)

### Contacts

**Kathleen McLeod Tremaux**  
Directrice Associée – Avocate –  
Droit de l'ESS  
Ernst & Young Société d'Avocats  
+33 6 43 65 78 94  
[kathleen.mcleod.tremaux@ey-avocats.com](mailto:kathleen.mcleod.tremaux@ey-avocats.com)

**Joël Fusil**  
Associé  
Responsable du département Economie  
Sociale et Solidaire  
EY & Associés  
+33 6 08 74 65 78  
[joel.fusil@fr.ey.com](mailto:joel.fusil@fr.ey.com)